

**Michel Martin, Frédéric Beaudoin,
Georges Gaillard et Richard Prot**
Le haut Moyen Âge étampois



Première édition

***Le Pays d'Étampes*, tome 1 (Étampes-Histoire, 2003), pp. 79-91**

Réédition numérique avec l'aimable autorisation des auteurs :
***Le Corpus Étampois*, octobre 2018**

Le Haut Moyen Âge

Aux temps mérovingiens, la naissance du « pays d'étampes »

À la fin de l'empire romain, la région appartient à la IV^e lyonnaise, à la province ecclésiastique de Sens, et relève probablement de la cité de Sens. Les anciennes divisions administratives romaines sont modifiées en conséquence des changements intervenus dans le cadre plus général de l'Europe occidentale, profondément affecté par les partages de l'ancien Empire. La période qui s'étend de la chute de l'Empire romain d'Occident (476) jusqu'aux alentours de l'an mille, avec l'avènement de la dynastie capétienne, nous a laissé bien peu de témoignages écrits. Ce constat ne s'applique pas qu'à la région étampoise, puisque les sources disponibles laissent subsister d'importantes lacunes dans tout le nord de la France. Quelques chroniques, quelques diplômes mentionnant des localités du pays d'Étampes sont tout ce qui nous reste pour esquisser des hypothèses, en aucun cas affirmer des certitudes ! L'archéologie n'a livré que peu d'éléments, même si les fouilles pratiquées en Île-de-France ces vingt dernières années ont permis d'obtenir des précisions substantielles quant aux aspects de la vie quotidienne et matérielle. L'entrée d'Étampes dans l'histoire est discrète.

Des débuts incertains

C'est avec la dynastie des Mérovingiens qu'apparaît le « pays d'Étampes », circonscription administrative dont Étampes est le chef-lieu. Mentionné pour la première fois en 581 par Grégoire de Tours¹⁴⁹, le *pagus** *stampensis* est cité à nouveau au traité d'Andelot en 587. Ce *pagus* s'étend jusqu'à Bondoufle (près de Corbeil) au nord-est, Bullion près de Dourdan au nord-ouest, Maisse au sud-est et Monnerville au sud-ouest¹⁵⁰. Du point de vue religieux, ce *pagus* se trouve partagé entre les évêchés de Sens, Paris et Chartres. Les divisions administratives ultérieures, par exemple le comté carolingien, conserveront cette absence de concordance entre les limites laïques et religieuses.

L'anarchie mérovingienne

Les descendants de Clovis (471-515) s'affrontent alors régulièrement pour le pouvoir. En 581, les armées du roi de Neustrie*, Chilpéric I^{er}, dévastent la cité de Bourges et provoquent son dépeuplement avant de s'attaquer au pays d'Étampes. Chilpéric est alors en guerre contre le roi de Burgondie*, son frère Gontran (561-592). Ce dernier, après la mort de leur autre frère Sigebert I^{er}, roi d'Austrasie*, arrive à un accord avec son fils Childebart II, qui lui cède tout ce que le défunt possédait le long de la route menant de Paris aux pays d'Étampes et

149. Grégoire de Tours, « Histoire ecclésiastique des Francs », *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, mentions du *pagus stampensis*, t. 2, pp. 343, 344, 377, 434.

150. Beaudoin Frédéric, *Étampes au Moyen Âge*, mémoire de maîtrise de l'Université Paris I dirigée par Robert Fossier, 1986, p. 47.

Chartres. Mais le calme est de courte durée, car le pays est de nouveau traversé par des troupes en 604. Le roi de Bourgondie, Thierry (ou Théodoric) II, fils de Childeberr II, est averti que son cousin Clotaire a envahi une partie de ses terres méridionales. Il s'avance à sa rencontre. Les deux armées se rencontrent sur les bords de la Louette. Clotaire est écrasé, et son fils Mérouée est pris¹⁵¹. Dom Fleureau prétend que ce combat se déroule au « chantier de la Bataille », lieu-dit situé sur le flanc gauche de la vallée, au-dessus de la gare de Saint-Martin¹⁵². Ce toponyme semble trop récent pour rappeler avec certitude cet affrontement. En effet, au Moyen Âge, une « bataille » n'est pas synonyme de combat mais désigne un corps de troupe. De plus, du XVII^e au XX^e siècle, le « chantier » est devenu « murger », illustrant une dérive qui a pu porter antérieurement sur le reste du toponyme. D'autre part, une mention semble concerner ce terroir dans le diplôme de Henri I^{er} confirmant les donations faites au chapitre de Notre-Dame, et il n'y est pas question de chantier ou murger « de la bataille ». Enfin, il existe actuellement un lieu-dit « les Batailles » à l'ouest de Brières-les-Scellés et un autre à l'ouest de Lardy qui historiquement ne paraissent correspondre à aucun combat. Répétons-le, il faut se méfier de la toponymie.

Au VII^e siècle, Étampes n'est qu'une modeste bourgade

Après 604, Étampes plonge dans une obscurité de plus d'un siècle. Il faut attendre la dynastie des Carolingiens et le règne de Charlemagne (768-814) pour qu'elle en sorte¹⁵³. En réalité, les sources n'apportent aucune lumière sur la taille et la physiologie d'Étampes à cette époque. N'étant pas une cité héritée de l'époque gallo-romaine, elle n'a certainement pas la taille d'un bourg, elle n'est comparable ni à Lutèce ni à Orléans. La seule certitude historique est l'installation du prieuré monastique de Saint-Pierre. Vers 640-650, sous le règne de Clovis II, deuxième fils du roi Dagobert, l'abbé Leodobaldus de Saint-Aignan d'Orléans, qui avait fondé le monastère de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire), entre en possession, à la suite d'une vente ou d'une donation faite par une certaine dame Albuna, du domaine de Saint-Pierre qu'il confie à un prêtre et douze moines¹⁵⁴.

Les religieux participent souvent à la création de bourgs au Moyen Âge. Cependant, leur arrivée à Saint-Pierre n'est pas forcément à l'origine du peuplement autour de leur sanctuaire : une population païenne les a précédés, puisqu'un établissement romain est connu à flanc de coteau. Mais rien n'indique positivement une présence mérovingienne, à l'exception de la mention des religieux.

Étampes, outre son rôle de chef-lieu administratif et peut-être de bourg-étape sur la route d'Orléans, joue sans doute déjà un rôle de marché local. L'existence de monnaies frappées à Étampes implique une certaine importance de la bourgade. Mais son rôle ne doit pas être surestimé pour autant car, sous Dagobert, on frappe monnaie en bas argent ou métal plus vil pour le compte de 1200 localités environ. Nous savons que des tiers de sou sont émis pour Étampes. La persistance de ces frappes officielles distingue le

151. « La compilation dite de Frédégaire », *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. 2, p. 422 (bataille sur les rives de la *Loda*).

152. Dom Fleureau, p. 12-13.

153. *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. 5, capitulaire p. 661, *Missi* envoyés en 774 par Charlemagne.

154. *Simulque terras vel prata, que ab Albuna in pago stampensi visus sum comparasse, sicut a me possessum est in integrum*, Testament de Leodobaldus, abbé de Saint-Aignan d'Orléans, *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire...* t. 1, p. 6 ; Dom Fleureau, p. 22.

chef-lieu des centres d'émission de « monnaie noire », d'usage plus courant. Ces monnaies de nécessité, peut-être frappées hors des ateliers officiels par les pouvoirs locaux ecclésiastiques et laïques, témoignent de l'atomisation des pouvoirs régaliens à la fin de l'époque mérovingienne. Les puissants, en échange de leur fidélité, transigent avec le pouvoir royal, soit pour battre petite monnaie localement, soit pour en obtenir la frappe dans les ateliers officiels. Ce qui revient pour les rois à concéder une partie de leurs pouvoirs et de leurs attributions aux puissances locales. Cette dilution du pouvoir aboutit finalement à l'effacement officiel des Mérovingiens au profit des Carolingiens au VIII^e siècle, après des décennies de mise à l'écart par les maires du palais. Au VII^e siècle, les sources écrites, souvent ecclésiastiques, permettent d'entrevoir l'emprise terrienne de l'Église sur Étampes et son *pagus*. Nous avons évoqué le cas de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, mais il n'est pas unique. Une abbaye de femmes, sous l'appellation de Notre-Dame, est fondée en 673 à Bruyères-le-Châtel par la noble Clotilde, dont la nièce Mummola devient l'abbesse¹⁵⁵. Le cas de l'abbaye de Saint-Denis-en-France est assez représentatif des donations royales. Dagobert, en 635/636, lui concède ainsi plusieurs *villae* et *curtes** à Monnerville, *Wasconisvalle* (Garsenval), Rouvray (28) et Saclas, où un marché est signalé¹⁵⁶. L'abbaye, en canalisant avec habileté les bonnes dispositions des princes mérovingiens, s'assure ainsi un patrimoine foncier considérable au sud-est d'Étampes. Elle y entretient une présence et constitue de vastes domaines d'exploitation.

Essor d'Étampes à la période carolingienne

La période carolingienne voit l'essor du bourg d'Étampes après son installation au centre du *pagus*, qui est alors érigé en comté. Dans les campagnes apparaissent de nouvelles implantations provoquées par le décollage démographique et économique. Les textes, la toponymie pratiquée avec discernement et les données de terrain apportent des renseignements importants pour une période qui reste pourtant mal documentée, en particulier le X^e siècle. Par ailleurs, le développement des flux commerciaux se confirme dans une région où, partout, les terres sont mises en valeur.

L'extension de l'implantation humaine

Entre Arpajon et Angerville, nous avons repéré une vingtaine de sites carolingiens en prospection de surface ; dans certains cas, comme à Leudeville, il peut s'agir d'établissements déjà signalés par les sources historiques ou numismatiques ; on est alors en présence de sites dont l'occupation est continue depuis l'époque romaine, voire depuis la fin de l'indépendance. D'autres, malgré un toponyme tardif, correspondent à une occupation purement gallo-romaine et carolingienne. Ils sont abandonnés dans le courant du X^e ou du XI^e siècle. Il est certain que les sites carolingiens sont moins nombreux que les établissements romains, mais ils sont presque aussi nombreux que les

155. Levillain Léon : *Étude mérovingienne, la charte de Clotilde (10 mars 673)*. Bibliothèque de l'École des Chartes, cv, 1994, R5.63.

156. *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. 3, diplômes de Dagobert 18 et 20, p. 628-629.

sites repérés pour la fin de l'indépendance gauloise¹⁵⁷. Ceci montre bien les limites de la toponymie. Dans près de trois cas sur quatre (70 %), ces établissements découverts au sol et ces toponymes sont installés sur le plateau. C'est le cas de Mesnil-Girault, un hameau à l'est de Boissy-la-Rivière, qui dépendait du chapitre de Sainte-Croix d'Orléans.

Des toponymes composés du suffixe ou du préfixe en « ville » apparaissent alors, mais les implantations peuvent être plus anciennes. Ainsi, dans le cas d'une commune ou d'un hameau étendu, nous n'avons que rarement trouvé du matériel carolingien, que ce soit au niveau des bâtiments ou à proximité, ce qui impliquerait un glissement toponymique. En revanche parfois, par exemple à Méréville, plusieurs sites carolingiens sont repérés dans l'agglomération et aussi hors de celle-ci. Ces nouveaux toponymes peuvent se situer à l'emplacement d'une ancienne installation gallo-romaine, comme à Villemartin (commune de Morigny), ce qui suggère la remise en valeur d'une zone de l'ancien *vicus* près de la Juine, mais l'état des lieux interdit la prospection.

L'encadrement paroissial paraît désormais une réalité. À Souzy-la-Briche, l'église est mentionnée au début du IX^e siècle¹⁵⁸. À Étampes, autour du prieuré bénédictin de Saint-Pierre, des maisons sont construites, formant une paroisse. En 938, le pape Léon VII confirme l'inaliénabilité des biens de l'abbaye affectés à l'entretien des moines¹⁵⁹, ce qui fait supposer des aliénations ou tentatives d'aliénation auxquelles les Robertiens pourraient n'être pas étrangers ; des mentions postérieures de possessions d'origine royale sur le territoire de la paroisse le suggèrent. Le prieuré semble être détruit à la fin de l'époque carolingienne, une église subsistant néanmoins à l'intérieur du faubourg¹⁶⁰. En revanche, nous ignorons si cette destruction est une conséquence des pillages des Vikings au début du X^e siècle.

Les grands domaines ruraux

La période qui va du IX^e au XI^e siècle voit s'affirmer la prééminence de grands domaines seigneuriaux, tant laïques qu'ecclésiastiques. Les documents sont peu nombreux jusqu'au X^e siècle, mais les précisions apportées ensuite nous révèlent la présence de seigneuries locales et l'apparition d'une infrastructure paroissiale. C'est ainsi que Louis le Pieux confirme les droits de l'abbaye de Saint-Denis sur Saclas en 815¹⁶¹ ; l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés bénéficie également des faveurs royales. Charles le Chauve lui donne des *villae*, à Châlo-Saint-Mars en 872, puis l'ensemble des villages de Châlo-Saint-Mars et Chalou (Chalou-Moulineux) en 874. Depuis les temps carolingiens, le chapitre de l'église Sainte-Croix d'Orléans possède plusieurs terres le long de la Juine et de l'Éclimont, entre Fontaine-la-Rivière et Ormoy-la-Rivière, constituant un vaste domaine qui s'étend sur le plateau¹⁶². Ce capital foncier assure la puissance des abbayes et des chapitres cathédraux.

La seigneurie laïque s'élabore, elle aussi, autour d'importants domaines. D'ailleurs, elle apparaît bien souvent de manière indirecte, à travers les textes religieux. À Méréville, elle semble fort puissante à la fin du haut Moyen Âge : le bourg est déjà au

157. En fait, les prospections et fouilles ont fourni plus d'établissements de la Tène finale mais, en ajoutant les données archéologiques et les sources historiques, on obtient le même nombre de sites.

158. *Polyptyque d'Irminon*, édition Auguste Longnon, 1886, p. 153. Il semble que ces domaines comprennent des exploitations, des manses, cultivés par des paysans semi-libres ou de condition servile, et une « réserve » mise en valeur par des non-libres assistés des autres paysans du domaine qui y doivent des corvées (*manopera*).

159. *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire...*, 1900, t.1, p. 110 ; Léon Guibourgé, *Étampes ville royale*, Péronne, Gilles Latour, (première édition 1958), 1997, p. 140.

160. *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire...*, 1904, t.1, p. 212 et 236 ; entre 938 et 1103, seule la chapelle Saint-Médard du Petit-Saint-Mars est mentionnée au XI^e siècle parmi les édifices religieux étampois de l'abbaye. Michel Martin, « Saint-Pierre du Néolithique au XV^e siècle », *Les cahiers d'Étampes-Histoire*, n° 3, 2001, p. 10-13.

161. Tardif Jean, *Carton des rois*, Monuments historiques, Paris, 1866, (réédition 1977) confirmation de Louis le Pieux en 815, p. 77 ; Voir le Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans.

162. Voir les différents cartulaires : Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans, Cartulaire de Notre-Dame de Paris...

début du XI^e siècle sous la dépendance d'un puissant seigneur, Hugues Bardoul, qui compte parmi les premiers barons du royaume¹⁶³.

En fin de compte, ces grands seigneurs s'assurent une autonomie locale par leur puissance foncière et par le jeu des dépendances de corps. On cerne mal leur pouvoir sur les rustres, en raison du manque cruel de documents. Toutefois, quelques vocables apportent des indices permettant de connaître la structure du terroir et du village. Le *mansus* au sens strict désigne la parcelle habitée dans le village, mais ici le vocable s'applique par extension à l'ensemble de l'exploitation ; au centre se trouve le lieu de résidence flanqué d'*appendicia*¹⁶⁴. Il est probable que Wenilon, archevêque de Sens, concède tout ou partie de ses domaines de Boutervilliers à des exploitants moyennant redevance, sauf si ces derniers sont de condition servile ; ce qui est le cas sur les terres appartenant corps et biens au chapitre de Sainte-Croix d'Orléans, entre Ormoy-la-Rivière et Fontaine-la-Rivière. Ailleurs, les religieux de Saint-Denis exploitent en faire-valoir direct leurs grands domaines de Guillerval, Saclas et Monnerville, qu'ils font légitimer par des actes de confirmation royale¹⁶⁵. Ils font appel à une main d'œuvre malheureusement impossible à évaluer. Quoi qu'il en soit, dans cette structure d'exploitation domaniale, les rapports maîtres-paysans sont placés sous le signe de la dépendance (voir annexe IX).

La reprise des échanges commerciaux

À partir des IX^e-X^e siècles, on assiste à un essor des échanges dont témoigne la présence de petits marchés locaux hebdomadaires¹⁶⁶. Celui de Saclas en constitue un bon exemple. Ce mouvement commercial semble lié à la mise en vente des excédents, céréales et vin, provenant des grands domaines¹⁶⁷. À Saclas, les droits du marché appartiennent au chapitre de l'abbaye de Saint-Denis.

Peu à peu, on sort de l'autarcie, les échanges commerciaux à longue distance se développent. On a une idée de ces flux commerciaux grâce à des découvertes de trésors monétaires comme celui de Beaumont, sur la commune de Châlo-Saint-Mars. Ce trésor, découvert en 1881, a été partiellement reconstitué après une première dispersion ; il comprenait 108 deniers et 10 oboles de Charles le Chauve, provenant de plus de 30 lieux d'émission différents¹⁶⁸, alors que l'édit de Pîtres (en 864) fixe à neuf le nombre des ateliers de frappe officiels. La date de l'enfouissement remonte au plus tôt à 869 et pourrait être liée aux raids scandinaves. L'origine géographique des pièces est très diverse, mais elles proviennent presque uniquement d'un Bassin parisien, limité au sud par la Loire tourangelle, alors frontière du royaume d'Aquitaine, au nord par la Flandre et le royaume de Lorraine (Cambrai). La diffusion semble s'effectuer à partir des voies fluviales (Somme, Seine, Loire) menant à la mer (La Manche notamment), mais également à partir du nord-est (Champagne, Ardennes, Soissonnais, Cambrésis).

Ce trésor tend à prouver que des échanges commerciaux animent le nord du royaume de France occidentale à la fin du IX^e siècle ; apparemment, la Bretagne (Nantes excepté), la région

163. *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. 11, p. 82.

164. Duby Georges, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval (France, Angleterre, Empire, IX^e-XV^e siècle)*; *synthèse et perspective*, Paris, Aubier-Montaigne, 2 t., 1962, t. 1, p. 95.

165. Tardif Jean, *Carton des rois...*, confirmation de Louis le Pieux en 815, p. 77 ; Voir le *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans*.

166. Duby Georges, *L'économie rurale et la vie des campagnes...*, t. 1, p. 116-117 : « Ce n'étaient pas des organes internes du domaine, destinés seulement aux transactions entre tenanciers, ils servaient aux relations extérieures... ».

167. Duby Georges, *L'économie rurale et la vie des campagnes...*, t. 1, p. 119.

168. Duhamel Victor et Maxime Legendre, « Monnaies carolingiennes découvertes à Beaumont, commune de Châlo-Saint-Mars (Seine-et-Oise) », *Ann. SHAG*, 1888, p. 3-12. Rappelons qu'il y a 12 deniers dans un sou, 20 sous dans une livre, et qu'une obole vaut la moitié d'un denier.

de Bourges et la Bourgogne au sens strict (partie orientale de l'actuelle Bourgogne) semblent à l'écart de ce mouvement. Celui-ci n'est d'ailleurs pas nouveau, les céramiques mérovingiennes à molette étant déjà diffusées sur plus de 100 km. Les produits de luxe à l'usage des aristocrates, du haut clergé et des couvents, comme le papyrus, l'huile pour l'éclairage, les épices et les aromates, venaient de loin ; débarqués à Marseille, ils remontaient la vallée du Rhône vers le nord de l'Europe¹⁶⁹, transitant en partie par notre région.

Étampes, capitale du « pagus stampensis »

Zone de contact entre le Nord et le Sud, Étampes voit son rôle administratif s'affermir à l'époque carolingienne. En 774¹⁷⁰ puis 802, Charlemagne y établit deux intendants pour exercer la justice dans la région¹⁷¹. En 853, son petit-fils Charles le Chauve y envoie des *missi dominici* pour contrôler les autorités locales¹⁷². En 861, il élève l'Étaminois au rang de comté et ses titulaires en sont les ducs de France (les Robertiens)¹⁷³. La réorganisation administrative des Carolingiens favorise très certainement l'expansion du bourg d'Étampes dès le IX^e siècle ; si les dévastations ultérieures des Vikings constituent probablement un grand traumatisme, cela ne remet pas en cause la tendance engagée au siècle précédent. Ces raids provoquent la construction du *castrum* et l'abandon du *vicus* par l'administration. Le *castrum* s'étendait de la gare actuelle à la rivière d'Étampes, et de l'actuelle place de l'Hôtel-de-ville au port. À plusieurs reprises, des travaux de terrassement ont livré des tessons du X^e sinon du IX^e siècle dans cette zone (en particulier, un bord de pot du X^e siècle dans l'impasse du Conil).

169. Catalogue de l'exposition *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet*, p. 47-48, p. 285.

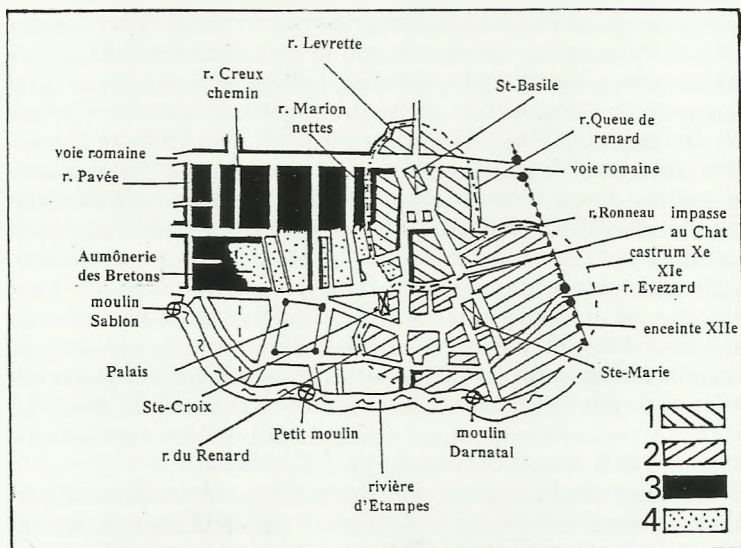
170. Dom Fleureau, p. 20.

171. *Magenardus Episcopus et Madelgaudus*; *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. 5, capitulaire XI de Charlemagne, p. 661.

172. *Burcadus episcopus, et Hrodulfus, et Enricus, abb*; *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. 8, capitulaire XIII, XIV, p. 256.

173. Guillaume André, *Les temps de l'eau, la cité, l'eau et les techniques*, Seyssel, ChampVallon, 1983, p. 50.

Indices du *castrum* sur les plans anciens. 1 : réduit fortifié et zone d'habitat princier du *castrum* (*castellum* du monnayage ?) ; 2 : zone artisanale et d'habitat non princier du *castrum* ; 3 : zone où les bâtiments ont respecté la cadastration rurale antique ; 4 : zone où la cadastration rurale antique est relativement respectée.



La fortification castrale bouleverse complètement la cadastration gallo-romaine rurale, bien visible de la rue des Marionnettes à la rue Pavée. Étampes dépasse sans doute le millier d'habitants dès le X^e siècle. Bien des cités princières ou épiscopales, qui compteront seulement quelques milliers d'habitants 200 ans plus tard, n'atteignent pas alors ce niveau de population¹⁷⁴. En 978, après l'expédition avortée contre le royaume germanique, c'est à Étampes que Lothaire vient rameuter les princes du Sud-Ouest et leurs troupes, pendant que Hugues Capet, duc des Francs, met Paris en défense¹⁷⁵. Il faut que le bourg soit déjà d'une certaine importance pour accueillir un roi carolingien, démuné certes, mais roi quand même.

Les raids nordiques et hongrois

Dès la décennie 840-850, on note des incursions des hommes du Nord dans le bassin de la Seine¹⁷⁶. Les auteurs supposent que la collégiale Notre-Dame est construite sur le site de la chapelle Saint-Seurin, ruinée après le passage des Vikings au début du X^e siècle. En 1888, Léon Marquis, citant à la fois Guillaume de Jumièges, qui écrit 150 ans après les faits, et l'histoire rimée de Rollon, prétend que Rollon lui-même aurait dirigé cette expédition¹⁷⁷. En fait, on sait qu'Étampes est pillée et que des captifs sont enlevés¹⁷⁸ par les Vikings en 899 ou 903, mais on ignore si le futur duc de Normandie est alors à la tête des hommes du Nord.

Malgré leur brutalité, ces ravages ne sont pas significatifs d'une longue période de troubles, ayant pour conséquence une vie quotidienne difficile et incertaine. L'image traditionnelle du IX^e siècle et du « sombre X^e siècle » est à nuancer, la réalité n'est pas faite de vagues incessantes d'invasions scandinaves détruisant tout sur leur passage ! Il faut ramener les raids nordiques, toujours ponctuels, à leurs justes proportions : des opérations de brigandage, effrayantes certes, mais menées par des poignées de guerriers qui ne purent jamais s'imposer face à une armée déterminée. Si les Vikings laissent une image si noire, c'est parce qu'ils s'intéressent d'abord aux sites les plus riches, c'est-à-dire essentiellement aux établissements religieux. Or, nos principaux informateurs sont des ecclésiastiques : le pillage des demeures de Dieu et la captivité de ses serviteurs ne peuvent faire passer les Vikings pour des saints aux yeux des chroniqueurs. Rappelons enfin la terreur inspirée par les hordes de Hongrois qui atteignent Orléans en 937 ; moins bien organisés et plus lents — ils se déplacent en chariots — que les hommes du Nord, ils ne sévissent que peu de temps dans nos régions.

Étampes vers l'an 1000

Un noyau urbain existe alors à Saint-Pierre, sans doute équipé d'un moulin, héritage des usages bénédictins. À Saint-Martin, le détournement de la Louette a probablement conduit à l'installation d'un moulin et d'un autre noyau de peuplement ; en effet, on y trouve des hôtes* à la fin du XI^e siècle, indice d'une colonisation récente. Entre les deux, le *castrum* semble être composé de deux ensembles elliptiques ; le plus grand est centré sur Notre-Dame et le plus petit correspond à la forteresse

174. Chédeville André, *La ville en France au Moyen Âge...*, p. 94.

175. Theis Laurent, *Robert le Pieux, le roi de l'an mille*, Perrin, Paris, 1999, p. 19-20.

176. D'Haenens Albert, *Les invasions normandes, une catastrophe*, Paris, Flammarion, 1970, 125 p.

177. Léon Marquis, *Les rues d'Étampes*, Marseille, Laffite reprints, (première édition 1881) 1986, p. 2. : Léon Marquis emprunte à Maxime de Mont-Rond (p. 30) la citation de Guillaume de Jumièges, qui reprend lui-même Dudon de Saint-Quentin. Les quatre vers cités de *l'Histoire rimée de Rollon* s'inspirent partiellement de Dudon de Saint-Quentin.

178. *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. 8 : *Stampas equidem adiens, totam terram adjacentem perdidit, quam plurimos captivavit. Inde ad Vilemetz veniens finitas terras praedavit*. Dudon de Saint-Quentin, I-II, chap. X, p. 256. « Il ruina toutes les terres jusqu'à Étampes et y fit un grand nombre de prisonniers. Puis de là, il ravagea le territoire jusqu'à Villemeu » (28).

(le *castellum** du monnayage ?), entre la rue des Marionnettes, la gare, la rue de la République et l'impasse au Chat.

Du XVI^e au XVIII^e siècles, la mention d'un donjon situé entre Saint-Basile et Notre-Dame suggère l'existence d'un retranchement à l'intérieur même du *castrum*. Il pourrait s'agir de la tour mentionnée à plusieurs reprises au XI^e siècle et au début du XII^e. Monique Chatenet a bien démontré l'existence de cet ensemble à partir de sources modernes¹⁷⁹. Un tel plan se retrouve dans plusieurs cités comprenant un palais princier ou épiscopal. C'est le cas notamment en Belgique à Furnes (Veurnes) pour le château des comtes de Flandre, à Petegem, à Gand (*castrum* comtal), et à Borgloon (résidence des comtes de Loos). En fait, ce *castrum* semble se composer d'un château et d'une basse-cour, la basse-cour étant plus étendue que le château¹⁸⁰.

Dès l'époque du *castrum*, la Louette, captée, pourrait avoir été utilisée dans les zones plus basses pour noyer les fossés d'enceinte. Le détournement définitif de la Chalouette nécessitant des travaux importants, sans rapport avec ceux du site initial, a du intervenir plus tard.

Une approche renouvelée du haut Moyen Âge

Il y a 25 ans, les établissements ruraux français du haut Moyen Âge qui avaient été fouillés se comptaient sur les doigts d'une main, mais depuis, les grands travaux ferroviaires ou autoroutiers ont permis de faire avancer considérablement la connaissance. Certains d'entre nous ont eu la chance de travailler sur les premiers sites étudiés dans ce cadre. Ces sites sont d'importance inégale, la fouille a été plus ou moins soignée, mais leur interprétation va toujours dans le même sens. Cette période, si mal connue par les textes, commence à nous livrer des informations fiables.

Une plus grande attention portée aux vestiges

Ce type de fouille est ingrat. Il livre rarement la belle pièce dont nos prédécesseurs furent si friands. Il nécessite aussi un décapage sur de grandes surfaces si l'on veut obtenir le plan des bâtiments, marqué par les trous de poteaux. Il y a vingt-cinq ans, ces techniques devenues courantes pour les fouilles proto-historiques (en URSS, elles débutèrent dans les années 1920), semblaient dépasser les spécialistes des époques postérieures. Il est vrai que, dans le contexte des années 60 ou 70, quand les archéologues intervenaient alors que les engins étaient déjà passés et que les autorités de l'époque semblaient surtout soucieuses de ne pas retarder les travaux en cours, il était difficile de faire du bon travail. Depuis, la prospection et la fouille systématique sur les grands chantiers de travaux publics d'Île-de-France ont complètement modifié les idées qui avaient cours sur l'occupation du territoire au haut Moyen Âge : le semis d'habitats en Île-de-France est présent dès le début de cette période. En 1985 déjà, Daniel Giganon note la persistance de l'habitat sur quelques sites gallo-romains aux limites nord-ouest de notre région¹⁸¹. Les documents des IX^e-X^e siècles mentionnant une population importante ne traitent pas d'installations exceptionnelles situées dans des clairières de défrichement, mais reflètent

179. Chatenet Monique, Nicolas Faucherre, Marie-Pasquine Subes, « Les résidences royales d'Étampes », *Étampes, un canton...*, p. 39-59.

180. Actes du colloque *Palais médiévaux (France-Belgique) 25 ans d'archéologie*, Le Mans, Université du Maine, 1994, 185 p.

181. Giganon Daniel, « L'archéologie des plateaux du sud-ouest de Paris... », p. 165-179 ; Daniel Giganon, « Archéologie aérienne du sud-ouest de Paris... », p. 15-26.

une réalité plus large : d'autres sources, moins complètes, et la prospection suivie ou non de fouilles établissent la présence d'habitats au voisinage immédiat des propriétés de Saint-Germain-des-Prés, connues par le polyptyque qui en fait l'inventaire¹⁸². Or, celui-ci permet de calculer des densités de population frisant les 40 habitants au km².

Cette densité concerne-t-elle seulement les possessions de Saint-Germain des Prés, ou peut-on l'extrapoler aux établissements voisins dont nous ne connaissons pas la population ?

Pour l'habitat commun, on abandonne la construction en pierre pour plusieurs siècles. Les silos destinés à la conservation des grains battus réapparaissent, avec les greniers sur pieux pour les gerbes. L'héritage gallo-romain n'est pas nul : les fossés de drainage remontant parfois à l'Âge du Fer, ou les fossés du parcellaire, continuent souvent d'être entretenus, témoignant d'une certaine permanence des structures. Les voies de communication demeurent les voies romaines. Parfois, les parties non ruinées des *villae* gallo-romaines sont encore utilisées ; les autres servent de carrière, fournissant les pierres indispensables. Mais pour l'essentiel, on est revenu à l'architecture de terre et de bois¹⁸³.

*Un modèle francilien*¹⁸⁴

Sur tous les sites franciliens, les habitats se composent de plusieurs bâtiments de tailles et fonctions différentes ; ils constituent une unité d'exploitation agricole ne couvrant au plus un millier de mètres carrés. Généralement, les archéologues ne mettent en évidence que quelques unités d'exploitation, mais il faut savoir qu'il a été souvent impossible d'étendre la fouille hors de l'emprise des chantiers de travaux publics, et que seule une partie du site a pu être observée. On ne peut donc pas estimer l'importance de l'établissement, qu'il s'agisse d'un village, d'un hameau ou d'une ferme isolée.

Parfois, on voit s'ébaucher une rue ou une église entourée de sa nécropole. Aux côtés des demeures — des maisons de terre et de bois de 10 × 6 m en moyenne —, nombreux sont les fonds de cabane à destination artisanale. L'observation d'un abandon soudain, sans qu'on puisse déceler le moindre signe de violence¹⁸⁵, est valable pour de nombreux sites du X^e siècle fouillés en Île-de-France, mais on ne peut la généraliser ; sur les habitats groupés, une occupation réduite mais évidente peut persister jusqu'au début du XII^e siècle¹⁸⁶. Les spécialistes pensent qu'il peut s'agir d'un déplacement autoritaire de l'habitat, lié au développement de la féodalité vers l'an mille. Mais si cette mutation de l'an mille n'est qu'un mythe, que faut-il en penser ? Rappelons que, dans le Pays de France, il existe assez souvent un habitat du haut Moyen Âge déjà établi à l'emplacement des villages médiévaux, comme c'est parfois le cas dans le nord de l'Essonne. S'il s'agit d'un cas général, il faut revoir nos conceptions sur le peuplement du haut Moyen Âge. Ces abandons, enregistrés sur le terrain dans le courant du X^e et du XI^e siècle, pourraient aussi correspondre à la colonisation de nouveaux terroirs plus attirants à proximité immédiate.

182. *Polyptyque d'Irminon...*

183. Catalogue de l'exposition *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet*, p. 178-199.

184. Ce modèle a été établi d'après les fouilles de l'ensemble de l'unité d'exploitation agricole de La Grande-Paroisse (77), près de Montereau, occupée à la charnière du IX^e et du X^e siècle, qui s'étend sur plus d'un millier de mètres carrés et a fourni une grande quantité de matériel. Ouvrage sous la direction de Michel Petit, à paraître chez Errance.

185. Catalogue de l'exposition *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet*, p. 199-200.

186. Bonin Thierry, « L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France, un état de la question », *Bull. GASM.*, n° 35-38, 1997, p. 49-67.

Le matériel carolingien du pays d'Étampes (trop souvent fragmentaire), découvert en prospection ou en fouille, rappelle fortement celui des autres sites du IX^e et du X^e siècle d'Île-de-France. Nous trouvons les mêmes cols à bandeau très bas sur les pots à cuire, les mêmes tessons de céramique granuleuse ou de céramique peinte et les mêmes lissoirs en verre. Parfois, des objets métalliques découverts en prospection pourraient remonter à cette époque, mais l'absence de contexte interdit de l'affirmer avec certitude. En Île-de-France, les différences sont peu conditionnées par le type de site, urbain ou rural, seigneurial, religieux ou agricole¹⁸⁷. Tout au plus trouve-t-on plus de fossés de drainage et de greniers sur pieux que de silos en milieu humide. La céramique est identique pour des époques comparables, et ceci pour une surface s'étendant de la Picardie à la Touraine et de la Normandie à l'Yonne. Seule l'argile peut être différente. La nature du site joue aussi sur l'alimentation carnée : un site seigneurial livre plus d'animaux sauvages (chasse), les religieux consomment plus de mouton, les paysans plus de bœuf, et les urbains plus de cochon¹⁸⁸.

*Les outils du monde agricole*¹⁸⁹

Par rapport à l'époque romaine, rien n'a changé sauf sur un point : le *Polyptyque d'Irminon* mentionne indirectement, à Souzy-la-Briche, l'assolement triennal dès le IX^e siècle. Si les polyptyques ont fait croire pendant des décennies à des rendements agricoles misérables, la réalité est différente : le nombre et la taille des silos et des greniers sur pieux suggèrent des stocks importants, permettant de payer les taxes en nature, stocker la semence et s'alimenter convenablement les années normales¹⁹⁰. En fait, sur ce point, les données extrapolées des polyptyques sont fausses.

Pour l'élevage, rien n'a changé. La trilogie ovicaprins, porcs et bœufs l'emporte toujours, la volaille demeure nombreuse ; il manque énormément de sujets nés sur le site, et parfois les meilleurs morceaux (par exemple les jambons des cochons) : une partie des animaux est consommée ailleurs. Dans toute l'Île-de-France, le *Polyptyque d'Irminon* confirme cette exportation importante des animaux sous forme de taxes en nature¹⁹¹. Les chiens sont présents en permanence mais les chevaux, réservés pour la monte, sont rares. Dans le même temps, la fouille livre cependant étriers et éperons. La taille des animaux est réduite par rapport aux races actuelles. La découpe est primitive et respecte assez les os, qui ne sont guère fragmentés. Sur les sites agricoles, la répartition par âge et par sexe montre que la pérennité du troupeau est assurée. Là encore, l'autarcie est visible. Ces paysans du haut Moyen Âge, réputés si ignares et misérables, ne se débrouillent pas plus mal que les gros fermiers des XVI^e et XVII^e siècles. L'absence quasi totale d'animaux sauvages suggère que la chasse, et la pêche, sont fortement contrôlées et prohibées.

La présence de bœufs complets morts d'épizootie suggère la stabulation à la mauvaise saison ; les animaux sont en effet enterrés au milieu du village, alors qu'on ne rapporte pas pour les enterrer les animaux morts dans les prés. Parfois, une fosse présentant un plan incliné pour faciliter la descente, évoque une

187. Bonin Thierry, « L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France... », p. 49-67, et d'après nos observations personnelles.

188. Lepetz Sébastien, Patrice Méniel et Jean Hervé Yvinnec, « Archéologie des installations rurales de la fin de l'Âge du Fer au début du Moyen Âge », *Histoire et Société rurale*, n° 3, 1995, p. 169-182.

189. Rapports de fouille :

1984 Petit Michel, Claude Vaillant, Véronique Delambre et Michel Martin, *La Grande-Paroisse (Seine-et-Marne), rapport de sauvetage programmé, campagne 1984*.

1985 Petit Michel, Claude Vaillant, Véronique Delambre et Michel Martin, *La Grande-Paroisse (Seine-et-Marne), rapport de sauvetage programmé, campagne 1985*.

1986 Petit Michel, Daniel Cirriégil, Michel Martin et Sandrine Lemire, *La Grande-Paroisse (Seine-et-Marne), rapport de sauvetage programmé, campagne 1986*.

190. À la Grande-Paroisse, le volume des silos permettait le stockage de 3 quintaux de céréale panifiable par personne et par an.

191. *Polyptyque d'Irminon*, édition Auguste Longnon (1886, p. 152-153). À Souzy-la-Briche, les taxes en nature décrites brièvement ne semblent pas trop lourdes, mais à Esmans (77), les 49 exploitations agricoles doivent verser 166 moutons par an (p. 270). À Epinay-sur-Orge (p. 66-75), Palaiseau (p. 7-28) et Verrière-le-Buisson (p. 48-61), les taxes sont comparables.

fosse à fumier¹⁹², semblable à celles qui subsistaient vers le milieu du XX^e siècle dans les petites exploitations agricoles d'Île-de-France. Ceci vient renforcer l'hypothèse de la stabulation.

Les restes métalliques sont nombreux, éléments de serrurerie isolés, couteaux, forces, haches, serpes, serpettes de vigneron, etc. Les inévitables clous sont bien représentés. Parfois, une masse considérable de scories de fer suggère la présence d'une forge. Sur tous les sites, les outils en fer mis au rebut sont abondants. Pour l'outillage, on peut supposer qu'il est la propriété du travailleur (mieux vaut avoir un outil à sa main) et que, considérés comme tels, les outils ne sont pas comptabilisés dans les inventaires. Nous rencontrons là une nouvelle contradiction entre les données de fouille et les sources religieuses carolingiennes, qui avaient fait conclure à l'absence quasi totale d'outillage en fer d'après la pauvreté des inventaires¹⁹³.

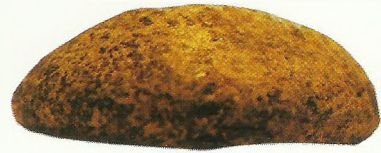
L'artisanat textile est très présent. À la laine des moutons, tondus à l'aide des forces, s'ajoutent probablement le lin et le chanvre. Quelquefois, des fonds de cabane semblent destinés à l'installation d'un métier à tisser et de nombreux pesons en céramique viennent confirmer l'existence de ce travail textile. Des lissoirs en verre, abondants, servaient de fer à repasser.

La nourriture des ruraux

Les ouvrages classiques font état de fréquentes famines et en tirent argument pour décrire des conditions de vie catastrophiques. Cependant, ces famines ne sont, alors, pas plus de règle qu'au XVII^e siècle, même si elles sont plus fréquentes, et il faut s'interroger sur leur extension géographique. Une famine générale enregistrée par un annaliste bavarois signifie-t-elle une année de ventres creux en Île-de-France ? Les nombreuses données de fouille semblent nous autoriser à mettre en doute l'existence suggérée par les textes de populations vivant en état de sous-alimentation chronique. Citées dans les sources, les famines sont plus nombreuses au IX^e siècle qu'au XI^e. On peut estimer qu'une disette sévit dans chaque région tous les 7 ans en moyenne entre 801 et 900, tandis qu'on ne recense que 12 famines générales ou régionales pendant le XI^e siècle. Le X^e siècle semble plus épargné, mais l'absence relative de sources peut être la cause de cet apparent recul des crises alimentaires. Les dernières famines terrifiantes¹⁹⁴ de type carolingien engendrant le cannibalisme remontent à 1005 et 1031-1032.

Les fours domestiques sont situés hors des maisons (afin de limiter les risques d'incendie ?) et parfois groupés en batterie ; les os portent parfois des traces de carbonisation, mais souvent ils semblent avoir bouilli — dans les pots à cuire pour les morceaux les plus petits —, fournissant ainsi un bouillon gras. En plus des céréales, fèves, pois et lentilles sont attestés en fouille. Les choux, carottes, poireaux, salades etc., qui fossilisent mal, ne sont pas conservés. Leur consommation cependant est probable¹⁹⁵.

Les légumes cités plus haut viennent compléter et varier un peu les menus suivant la saison. La ration hebdomadaire de viande est de l'ordre de 500 à 600 g. Elle se compose de lard et de viandes bouillies, bœuf et mouton, mais il faut la réduire car



Lissoir en verre du haut Moyen Âge. Méréville.



Echardonnoir. Ormoy-la-Rivière

(dépôt de fouille de la SHACM).

192. Le *Polyptyque d'Irminon* mentionne un cycle de fumure de trois ans, par exemple à Souzy-la-Briche, édition Auguste Longnon, 1886, p. 152.

193. Pour Saint-Germain-des-Prés, il n'existe pas d'inventaire d'outils, c'est surtout d'après les données en provenance du Nord de la France que les anciens spécialistes avaient conclu à la rareté de l'outillage métallique.

194. Bonnassie Pierre, *La France de l'an Mil...*, p. 127-128.

195. Catalogue de l'exposition *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet*, p. 252-254.

les repas festifs viennent diminuer cette ration. Il est impossible de savoir si le vin produit localement est bu quotidiennement ou seulement de façon exceptionnelle. Un fond de cabane d'artisanat*, livrant plusieurs céramiques complètes abandonnées, peut évoquer une laiterie. Mais les textes, comme les fouilles, nous renseignent mal sur la consommation du lait et des laitages, uniquement suggérée par la présence des bovins et des ovicaprins.

Des villages autarciques

La vie dans un village du haut Moyen Âge semble autarcique. La céramique représente au moins 80 % des restes mobiliers. Par son abondance, sa solidité relative (elle résiste chimiquement à l'enfouissement, mais à l'usage se casse suffisamment vite pour être jetée), elle constitue, comme pour les périodes précédentes, un élément de datation fiable, tandis que les différences de formes nous renseignent sur son usage. La pâte est lisse ou granuleuse (ce type est déjà présent à la fin de la période romaine). Il s'agit souvent de céramique tournée, précision qui doit être donnée car, si en Île-de-France on continue à tourner la céramique, ce n'est pas le cas partout. Du VI^e au VII^e siècles, la vaisselle de table comprend des jattes, écuelles et gobelets carénés. Les liquides sont contenus dans des pichets à becs triflés et des cruches. Des pots à cuire, pourvus d'un couvercle, servent à la cuisson et au stockage. Actuellement, on ne sait pas déterminer exactement les caractéristiques de la céramique du VIII^e siècle (les changements de forme et de décor s'effectuent probablement dans le courant du siècle). Au IX^e siècle, les décors à la molette disparaissent. Pour les formes, seules subsistent les cruches et les pots à cuire. La céramique granuleuse devient plus rare, mais persiste jusque dans le courant du XI^e siècle. Le bec tubulaire devient commun, des traits verticaux décorent les cruches, l'engobe* disparaît. Les pots à cuire deviennent globuleux et sont dotés d'un col en bandeau. Les lampes à huile sur pied, les gourdes et mortiers apparaissent¹⁹⁶.

Même si la vie n'est pas aussi rude qu'on l'imaginait il y encore vingt ans, les échanges limités font contraste avec ceux de la période romaine. Ceux-ci, faisant circuler les biens et les hommes à l'échelle d'un Empire, donnaient-ils une vision plus vaste du monde aux paysans carnutes et sénons romanisés ? La limitation des échanges et des déplacements pendant le haut Moyen Âge n'est guère de nature à élargir la mentalité des paysans, dont l'univers est borné par le marché local et les corvées* de charroi¹⁹⁷. Tout autant que la condition sociale, ce retranchement attache déjà les ruraux à la terre, une terre qui est rarement la leur.

Conclusions

Aux temps mérovingiens puis carolingiens, l'espace rural est peu à peu réorganisé. Les faiblesses de l'implantation humaine nées de la baisse démographique du Bas Empire s'estompent, à mesure que

196. Catalogue de l'exposition *L'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet*, p. 248-252.

197. Elles sont systématiques dans le *polyptyque d'Irminon*. Ainsi, les colons de Souzy-la-Briche doivent des corvées de charroi jusqu'à la forêt d'Yveline et une autre corvée jusqu'à *Trecas*, qu'Auguste Longnon identifie comme étant Troyes (10) ; nous hésitons cependant à le suivre dans cette interprétation. édition Auguste Longnon 1886, p. 152.

sont créés des écarts ou des hameaux sur les terres riches du plateau, délaissé mais non pas déserté à la fin de la période romaine. Les chemins, les voies de communications plus importantes, les puits et les fossés structurent encore suffisamment le terroir pour justifier une réoccupation des sites les plus favorables, en particulier ceux des anciennes *villae* romaines¹⁹⁸. Le cas du plateau de Torfou demeure exceptionnel : on peut y dénombrer sept établissements romains abandonnés pendant le V^e siècle, mais un seul site mérovingien — entre les « Émondants » à l'ouest et le rebord oriental au-dessus d'Étréchy —, et également un seul site carolingien au sud-est de cette zone intensément prospectée. La présence des sols retenant l'humidité — argiles à meulière et sables de Lozère rendant la terre difficile à travailler — y est peut-être pour quelque chose. Les finages* gallo-romains sont donc progressivement remis en valeur, et l'on commence à s'attaquer non seulement à la broussaille, mais aussi à la forêt.

198. L'habitat du haut Moyen Âge peut se situer légèrement à l'écart de l'habitat gallo-romain, une centaine de mètres au plus.